

« Quai SALAM »

**Soutenons, Aidons, Luttons, Agissons pour les Migrants
et les pays en difficulté**

Un sixième hiver...

Il y a 5 ans, le 5 novembre 2002, un certain Nicolas Sarkozy décidait... Vous connaissez bien cette histoire, inutile de vous la raconter encore.

C'est donc un 6ème hiver que les migrants vont vivre à la rue, pourchassés par les policiers, contraints à subsister dans des conditions dégradantes.

L'accès aux soins reste difficile, les conditions d'hygiène sont toujours aussi déplorables (toujours pas de toilettes...), les repas sont toujours distribués en extérieur quelle que soit la météo...

Et pourtant pendant toutes ces années nous ne sommes pas restés les bras croisés: déjà fin 2002 nous réclamions, par exemple, l'ouverture d'un bloc sanitaire officiel!

2008, année électorale, sera-t-elle celle où des avancées pourront enfin se réaliser?

On nous l'annonce, mais l'association SALAM – qui revendique de véritables avancées pour les Migrants et pas seulement pour le confort des bénévoles – est soigneusement tenue à l'écart du projet municipal!

Comme au cours de toutes ces années passées, les Migrants devront donc encore compter sur la solidarité des citoyen(ne)s pour affronter l'hiver qui arrive.

Le Gouvernement tente bien de jouer la diversion en braquant les feux médiatiques sur Cherbourg où la situation est certes préoccupante, mais sans commune mesure avec celle vécue sur notre littoral.

En effet, en ce début du mois de novembre notre point de distribution du repas du soir connaît une fréquentation sans précédent alors même que plus de 150 migrants sont présents dans la région dunkerquoise, répartis dans différentes communes de Gravelines à Loon-Plage où des bénévoles de

SALAM, en coopération étroite avec d'autres associations comme Médecins du Monde ou Emmaüs essayent de leur apporter le minimum nécessaire pour survivre.

« Sangatte » est fermé. Mais qui peut croire encore que la misère des migrants sur notre littoral a disparu? Pas vous qui savez combien, depuis 5 ans, votre solidarité leur est indispensable.



« Rêve de grandes choses, cela te permettra au moins d'en faire de toutes petites. »

Jules Renard

Moyen privilégié de vous informer en temps réel de la situation des Migrants du littoral, notre site www.associationsalam.org est sans cesse mis à jour.



Pour ne pas manquer les rendez-vous importants, inscrivez-vous à notre liste de diffusion par e-mail. C'est simple: il suffit de nous écrire à l'adresse contact@associationsalam.org et c'est résiliable à tout moment!

Luwam aurait eu 20 ans...

Une migrante Erythréenne est décédée le 8 juillet, semble-t-il suite à une poursuite par la police.

Elle s'appelait Luwam, elle avait fui l'Erythrée.

Elle voulait comme tant d'autres gagner l'Angleterre, y vivre loin des horreurs de son pays d'origine, y fonder une famille, avoir des enfants. Elle était pleine d'espoir et de vie.

Cette nuit là avec son frère et avec d'autres compagnons d'infortune elle a tenté une nouvelle fois le passage vers l'Angleterre. La tentative avortée, la fuite dans le noir, elle a voulu traverser l'autoroute, s'échapper...

La mort l'a rattrapée. Elle est morte écrasée. Le chauffard ne s'est pas arrêté il est revenu 2 heures après sur les lieux de l'accident.

Le corps de Luwam a été depuis rapatrié en Erythrée.

Cruel paradoxe : avoir échappé à tant de dangers et mourir dans l'anonymat, comme un animal traqué, dans un pays civilisé, démocratique, berceau des Droits de l'Homme.

Mais la France est-elle encore cela ?

Dans quelles circonstances précises ce drame s'est-il déroulé?

C'est l'association SALAM, alertée par des migrants sur cet évènement tragique, qui en a informé les médias locaux. Devant les insistantes questions de l'association, quelques informations ont été rendues publiques et relayées par la presse.

Cependant, hormis l'information selon laquelle le conducteur, un médecin calaisien, n'était pas en état d'ébriété, aucune autre précision n'a filtré.

Tout juste a-t-on appris que la Police était hors de cause: les Migrants ont une de fois de plus menti- ou fait un mauvais rêve- personne n'était à leurs trousses. Une bénévoles de SALAM a même été auditionnée pour s'assurer qu'elle n'avait rien vu...

Affaire classée.

Carton rouge

Le Conseil Général du département du Nord a refusé de soutenir l'association SALAM, en refusant de lui verser une subvention.

Motif invoqué par la Direction de la Lutte contre les Exclusions et promotion de la Santé: « les actions développées dans le cadre de l'urgence ne relèvent pas des compétences départementale ».

Rappelons que l'association SALAM est particulièrement active dans le département du Nord où les migrants sont de plus en plus nombreux.



Relaxe pour les militants de SALAM

Au mois d'Octobre dernier, quatre militants de SALAM étaient convoqués par le Tribunal de Grande Instance de Boulogne-sur-mer pour répondre de plaintes pour des faits supposés de diffamations à l'encontre de la Police. Celles-ci avaient été déposées par un représentant des CRS de la zone Nord et par Dominique de Villepin en sa qualité de Ministre de l'Intérieur.

Concrètement, ces plaintes visaient la façon dont les militants de SALAM avaient relaté, dans des articles sur internet, des événements dont ils avaient été les témoins en juin 2004, à savoir l'arrestation de plus de 110 migrants pendant le repas du soir distribué par SALAM.

Les militants de SALAM ont donc enfin eu l'occasion de s'expliquer. Et l'audience a révélé l'acharnement dont les bénévoles ont fait l'objet dans cette affaire! Plus de 3 ans de procédure, une convocation à Lille, une autre à Paris (où la Juge d'Instruction ne procédera pas à une mise en examen, contrairement à Boulogne...), des analyses informatiques coûteuses...

Et au final: un affaire qui fait *pschitt!* L'avocat de la partie civile, comme le Procureur de la République, ont convenu qu'une relaxe s'imposait, ce en quoi ils ont été suivis par le Tribunal.

Pour les militants relaxés, il s'agit d'abord d'un soulagement. Les bénévoles de SALAM ne sont pas des martyrs et sont conscients qu'ils sont plus efficaces auprès des migrants qu'à la barre des tribunaux.

Mais cette décision amène aussi à tirer d'autres conclusions.

En premier lieu, ce procès n'était pas celui de l'aide aux migrants clandestins, mais véritablement un procès de la LIBERTE d'EXPRESSION. Il est donc réconfortant que nos militants aient bénéficié de la relaxe, car quel autre moyen avons-nous de dénoncer ce qui nous paraît inacceptable que par nos écrits?

En second lieu, le verdict vient confirmer que les faits que nous avons rapportés ne sont pas assimilables à de la diffamation. En d'autres termes, les militants de SALAM étaient bel et bien fondés, par exemple, à qualifier de RAFLE l'opération de police dont ils ont été les témoins. Ce terme, désormais communément employé par les médias pour les arrestations massives de personnes sans-papiers, était déjà utilisé par SALAM en 2004, car c'est le terme approprié. Les policiers se disent choqués par l'utilisation de ce mot. Nous rappelons que nous ne faisons que mettre des mots sur des actes. Les faits nous choquent, pas les mots.

Enfin, nous avons pu constater **qu'aucune autre association ni aucun parti politique n'ont manifesté leur soutien aux militants de SALAM poursuivis**. Peu à peu tous ont déserté le champ de la lutte Politique, de la revendication. Effrayés par les procès-épouvantails du tribunal de Boulogne-sur-mer, beaucoup se cantonnent désormais à des soupirs de compassion devant la situation des migrants, ou au mieux à une action de charité.

C'est bien là qu'il faut tirer le plus important enseignement de ce procès: le verdict nous confère la responsabilité et le devoir de dénoncer sans relâche le sort réservé aux migrants dans notre région. Cette relaxe nous en donne aussi la crédibilité.

Diffamation?

« On demande aux policiers de contrôler au faciès »

Erik Blondin

Gardien de la Paix à Paris
Secrétaire général du Syndicat de la police nationale

Erik Blondin est l'auteur du
« Journal d'un gardien de la paix »
(Editions La Fabrique, 2002)

Lu pour vous...

...écrit pour nous!

DEUX MOIS DE PRISON FERME.**« JE NE VEUX PLUS RESTER EN FRANCE ».**

Le 10 juillet dernier, Kamaran Mohammad, 24 ans, est contrôlé pour l'énième fois à Calais, alors qu'il s'y trouve depuis deux mois en situation irrégulière. Il venait de monter dans un camion en compagnie de plusieurs autres clandestins, en partance pour l'Angleterre.

Ses empreintes permettent aux douaniers de mettre en exergue plus de dix contrôles et six arrêtés de reconduite à la frontière qui lui ont été notifiés sans qu'ils puissent être exécutés, le prévenu étant irakien, il a perdu son père dans un attentat.

« UNE PRIME A LA MALCHANCE ».

Le jeune homme en comparution immédiate, explique : *« je ne demande pas mieux que de quitter la France. Je ne veux plus rester ici. Je vais partir maintenant, ailleurs, mais comment, puisque je n'y arrive pas ».*

« Quand un seuil est passé, le Parquet doit réagir, argumente le substitut. Cet homme ne peut pas et ne doit pas rester en France. Il doit honorer les décisions administratives, au-delà de la misère humaine qu'il transporte avec lui. »

Le substitut requiert deux mois de prison ferme.

« Le cas de mon client, c'est une prime à la malchance, s'agace Me Pfeffer, en défense. Il veut partir mais l'Etat français ne sait pas mettre à exécution les décisions qu'il prend... Et on veut que cet homme fasse mieux que l'Etat. Il ne s'est soustrait à aucune reconduction. Le tribunal doit apprécier la sanction avec humanité ».

Kamaran Mohammed est interdit du territoire français pour une durée de dix huit mois. Il ressort donc libre avec obligation de partir.

Article du Nord Littoral du 22 juillet 2007.

Cortège

Ce que j'aime dans la course à pied (comme le récent semi-marathon de Lille), c'est que c'est l'une des rares fois où l'on peut voir des motards et autres policiers circulant à toute vitesse et toutes sirènes dehors devant des noirs—c'est le Kenyan Joseph Maregu qui l'a emporté en un temps exceptionnel de 59'45'' - qui courent très vite et avec plein de gens qui applaudissent tout cela sur le bord de la route.

Qu'en pense notre président de la République, coureur à pied à ses heures?

@P.M.-Lille.

Courrier des lecteurs. La Voix Du Nord

Benoît XVI, sans papiers

Transporter des sans papiers; fût-ce le représentant de Dieu sur Terre, ça peut coûter cher.

La compagnie aérienne Alitalia a été mise à l'amende par les autorités brésiliennes, rapporte le quotidien *O Globo*. Motif: lors de son récent voyage au Brésil, le Pape a atterri sans passeport à São Paulo. Benoît XVI et son secrétaire d'Etat, le cardinal Tarcisto Bertone, également dépourvu de papiers, ont pu poursuivre leur voyage, mais les autorités brésiliennes ont sanctionné la compagnie italienne pour avoir transporté deux « étrangers » sans documents *ad hoc*.

Courrier International, du 7 au 13 juin 2007

Précisions sur une idée reçue: La France accueille davantage d'immigrés que ses voisins.

Sauf exception, chaque nation a le sentiment d'accueillir plus d'immigrants que les autres! Une enquête demandait en 2003 à chaque peuple européen d'estimer le pourcentage d'immigrés dans la population de son pays. (...) « Les français se distinguent par une forte propension à grossir le poids de l'immigration. Ils se représentent en moyenne un pourcentage d'immigrés trois fois supérieur aux chiffres réels: 29% au lieu de 10%, ce qui supposerait 17 millions d'immigrés sur 60 millions d'habitants » [indique François Héran, directeur de l'Ined]. En réalité, environ 5 millions de personnes nées à l'étranger vivent en France, dont 2 millions ont acquis la nationalité française.

La Vie n° 3238. Semaine du 20 septembre 2007

**Allez manger au restaurant
« Au Fin Palais »...**

... et au moment de l'addition, donnez le mot de passe « SALAM ». 10 % du montant de l'addition seront ensuite reversés à l'association.

Christophe Evanno vous propose une cuisine traditionnelle dans un cadre sympathique et à un prix très abordable.

Au Fin Palais
5 rue Félix Cadras à Calais
Réservations: 03.21.34.72.54

C'était à la fin du mois de juin, à l'heure où beaucoup s'affairaient à préparer les bagages pour partir en vacances...

Le Secours Catholique venait de décider unilatéralement de ne pas signer la convention qu'il avait soumise à SALAM (concernant les locaux de la rue de Phalsbourg) et que nous avions acceptée malgré les exigences, et d'expulser l'association le 1^{er} juillet.

Il a fallu organiser dans l'urgence, ranger, transporter, re-ranger ...

Tout ce que nous pouvons compter de bénévoles, d'amis, de personnes concernées par la cause des migrants a été sur la brèche durant ces quelques jours.

Miracle! Le soir du 1^{er} juillet, nous quittions la rue de Phalsbourg.

Mais tout n'était pas gagné, loin de là.

Si nous avons bien aménagé un local de stockage, il fallait maintenant pouvoir y préparer les repas.

Durant une semaine, ce fut une véritable ruche : alors que certains continuaient à organiser le nouveau local, d'autres s'affairaient à confectionner des repas froids (nous ne pouvions pas faire autrement), mais copieux pour les migrants.

Nous avons ensuite pu reprendre le cours normal de nos activités, et les quelques jours de pause que nous nous sommes octroyés en août, comme chaque année, ont été mis à profit pour améliorer l'aménagement.

Enfin, le samedi 13 octobre le local de la rue Fulton était inauguré au cours d'une sympathique réception pour laquelle bon nombre de bénévoles s'étaient déplacés.

Un grand merci à tous ceux qui se seront dépensés sans compter pour que tout se passe pour le mieux.

Ruban, discours présidentiel, applaudissements... il ne manquait que le champagne à l'inauguration du nouveau local de l'association!



Le photographe François Legeait expose la Palestine

141 : c'est le nombre d'enfants tués par l'armée israélienne dans les territoires occupés en 2006. Sur les 683 victimes dénombrées l'année dernière 660 sont palestiniennes, pour moitié des civils qui ne prenaient pas part aux combats.

François Legeait, déjà auteur de Destins Clandestins, recueil de photos et de textes sur les migrants à Calais, est allé à la rencontre du peuple palestinien et en revient avec une exposition



de photos qui vient d'être présentée à Calais.

Une souscription pour un ouvrage à venir, publié aux Editions de Juillet, est en cours: un bulletin est joint à ce numéro de Quai SALAM.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter au site internet de François Legeait:

www.prioriteouverture.com

Palestine 141

Format 20x20

100 pages, reliure volume

Parution 1^{er} trimestre 2008

Editions de Juillet

Chantepie (35)

2 enfants à la « cabina »

Que peuvent-ils bien se raconter ces deux bouts de chou sur le terrain de la cabina ?

Peut être tout simplement que l'un habitait à Bagdad.

Que la vie y était trop dangereuse. Que des cris, des bruits lui faisaient peur.

Qu'il ne pouvait pas jouer dans la rue.

Mohamed a laissé ses jouets, sa chambre.

Il a suivi son papa et sa maman sur la route de l'exil.

Ali, lui, vivait à Kirkouk.

Son papa avait un magasin mais la vie là bas aussi était impossible.

Tous les jours des gens mouraient, victimes de la violence. Des femmes, des enfants étaient kidnappés et relâchés si la famille avait l'argent nécessaire pour payer la rançon. Sinon...

Les soldats américains patrouillaient la nuit et tiraient sur tout ce qui bougeait. C'était bien trop souvent sur des civils innocents.

Ces deux familles ne se seraient pas rencontrées en Irak. Impossible pour un Kurde d'aller à Bagdad et

aussi impossible pour un habitant de Bagdad de se rendre au Kurdistan.

Tous les chemins mènent à Calais. Ces deux familles se sont rapprochées, sur le terrain vague de la « cabina ».

Elles se sont épaulées, se sont échangé des conseils, se sont réconfortées.

À Calais, plus de frontières entre les humains mais la solidarité n'est-elle pas internationale ?



Ibrahim's family

Quelques nouvelles de cette famille rescapée du Darfour.

Rappelons qu'Ibrahim, Fathia, Idriss et Kaoutar sont arrivés au cœur de l'hiver à Calais.

Après plusieurs mois passés dans une chambre d'hôtel ils ont été convoqués à l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides). Malgré toutes les horreurs qu'ils avaient subies au Darfour une réponse négative est arrivée.

Ils ont alors décidé de saisir la commission de recours qui a finalement donné l'asile à la famille quelques jours avant Noël.

Au fil des jours une amitié s'est nouée entre la famille et Sylvie, bénévole de Salam, et lorsqu'une petite fille est née le 2 janvier, les parents ont décidé de lui donner son prénom : Sylvie.

Difficile d'imaginer une plus belle preuve d'amitié !!!

Le papa a trouvé un emploi comme aide boulanger à Dunkerque. La famille parle de mieux en mieux le français, les enfants sont tous scolarisés et une petite sœur a pointé le bout de son nez en septembre. Son prénom ? Joëlle!

Au delà de cette belle histoire c'est aussi la réussite d'une intégration réussie. Car une fois l'asile obtenu une autre difficulté surgit : l'intégration.

Ibrahim et Fathia ont su franchir tous les barrages de la bureaucratie, apprendre le français, trouver un emploi pour Ibrahim, suivre une formation pour Fathia...

Enfin, ils déménageront le 1er décembre prochain pour un logement plus vaste.



KALIFA ou la rage de vaincre

Kalifa, un jeune guinéen de 19 ans a commencé une grève de la faim depuis le 16 Juin comme ses amis du CSP 59.

Menacé de reconduite à la frontière (quelle jolie expression sûrement plus douce que « expulsion ») vers la Guinée, il avait épuisé toutes les solutions possibles pour rester en France : ne restait que cette ultime forme de résistance.

Interpellé dans les jardins de la bourse du travail à Lille qu'il occupait avec ses amis sans papiers, il a été transféré par avion au centre de rétention de Toulouse. Quelques jours après il a été ensuite mené, de nouveau par avion, vers l'aéroport de Roissy. Là, Kalifa a expliqué que malgré les menaces et les coups reçus lui et son ami Touré se sont rebellés, le commandant de bord a alors refusé de faire décoller l'avion. Nouveau départ vers un autre centre de rétention : Coquelles. C'est là qu'une militante de Salam est entrée en contact avec eux. Touré a été renvoyé à Roissy hier et aurait été expulsé vers la Guinée. Il laisse à Roubaix sa femme et son fils...

A bout de forces Kalifa a fait un malaise cardiaque et a été transporté à l'hôpital de Calais.

Kalifa était alors dans un état préoccupant, il avait perdu 23 Kg. Kalifa restait déterminé comme ses autres camarades du Collectif des Sans Papiers 59 devant la position intransigeante du Préfet du Nord, Monsieur CANEPA. Il était prêt à aller jusqu'au bout du combat même si l'issue en était la mort...

Une présence solidaire et de surveillance s'est alors organisée jour après jour auprès de lui par les bénévoles de Salam.

Salam tient également à remercier à cette occasion l'ensemble du personnel hospitalier pour les soins et l'attention apportés à Kalifa.

Le dossier de Kalifa a fait partie de ceux pour lesquels le Préfet du Nord a donné un avis favorable à une régularisation en Août.

A ce jour, Kalifa attend toujours les documents officiels.



Kalifa, comme les autres grévistes de la faim, a fait preuve d'une détermination sans faille.

Association SALAM
Maison Pour Tous
81 bd Jacquard
62100 Calais
FRANCE

www.associationsalam.org
Messagerie :
contact@associationsalam.org



« *Quai SALAM* » est une lettre d'information sur les activités de l'association SALAM. Elle est adressée aux adhérents ainsi qu'aux personnes et organismes qui nous soutiennent dans notre action envers les Migrants.

Pour rester informés sur la situation des migrants sur le littoral, abonnez-vous gratuitement à notre mailing-list en envoyant votre demande à

contact@associationsalam.org

Vous recevrez régulièrement les informations de SALAM, et en priorité les informations urgentes.

Ont collaboré à ce numéro:

Sylvie Copyans, Vincent Lenoir, Maïté Masurel. Merci également à tous ceux qui ont contribué à l'assemblage et la mise sous pli!

Pour recevoir d'autres exemplaires de la lettre d'information « *Quai SALAM* » à distribuer autour de vous, n'hésitez pas à en faire la demande par courrier ou par e-mail.

Sur le web:
www.associationsalam.org

Dons et Adhésions: Soutenez l'action de SALAM

En 2006, 70% des ressources de l'association provenaient des dons reçus. Nous comptons sur vous pour permettre à SALAM de continuer son action quotidienne auprès des migrants du littoral.

NOM: (Mme/Mlle/M.): _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____ tél: _____

Email: _____

Je soutiens l'action de SALAM:

en versant la somme de _____ € par chèque à l'ordre de l'association SALAM
Un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année.

je souhaite recevoir un formulaire de demande d'adhésion à l'association SALAM

je commande un ou plusieurs T-shirts de l'association:

.... x taille S
.... x taille M
.... x taille L
.... x taille XL

Total: x 10 € = € + participation aux frais de colisage et d'expédition: 2€

Tarif adhérents SALAM: x 8 € = € + participation aux frais de colisage et d'expédition: 2€

je commande un ou plusieurs autocollants de l'association:

.... x 1€ = € (frais de port compris)